

RW/612/2020/4516/2062/12

# Lot 12

- Le long de la clôture, exploitation de la bordure pour création d'une lisière sur une largeur de 5 m à partir de la crête du fossé. - Tous les arbres de plus de 100 cm de circonférence, non marqués et situés dans cette bande doivent être préservés. - Obligation de rabattre les souches et cépées à raz de sol y compris les noisetiers même s'il n'y a pas de bois à retirer. - Les rémanents seront enlevés de la bande des 5 m et déposés dans le bois. - L'abattage du lot se fera à la tronçonneuse.

<b>Nombre d'arbres total</b>	1 276	--
<b>Volume grumes</b>	218,402	m <sup>3</sup>
<b>Volume houppiers</b>	41,000	m <sup>3</sup>
<b>Volume total</b>	259,402	m <sup>3</sup>
<b>Cube moyen</b>	171	dm <sup>3</sup>
<b>Circonférence moyenne</b>	58,315	cm
<b>Surface de coupe</b>	10,026	ha
<b>Contact</b>	VAN RENTERGHEM Benoît, <a href="tel:0477781458">0477/781458</a>	
<b>Triage</b>	Triage De Tournai Sud	
<b>Propriétaire</b>	Tournai Cpas	
<b>Lieu(x)-dit(s)</b>	Bois de Saint Marc - cpe 10	
<b>Vente</b>	<a href="#">Vente groupée du cantonnement de Mons</a> Vendredi 13 novembre 2020 à 09:00 <a href="#">Grand Hall du Delta Hainaut - Avenue Général de Gaulle 102 à 7000 Mons</a>	
<b>TVA</b>	Aucun taux fourni	
<b>Certification PEFC</b>	Oui	--

